

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 10 Décembre 2020

Présents : CIEPLAK Pascale, BLADIER-SIGAUD Céline, KUPCZAK Raymond, MOUNAL Fabrice, PICAULT Catherine, MOURLON Dominique, FERNANDEZ Michel, BAUDIN Danièle, VITET Laurent, MEILHAC Delphine, GAUTHIER KUPCZAK Catherine, MAURIE Julien, SANCHEZ Sandrine, PETRICOLA David

Absents ayant donnés procuration :

- Elodie DEJAMMES procuration à Michel FERNANDEZ

Secrétaire de la séance : GAUTHIER Catherine

Ordre du jour :

- Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Renouvellement du contrat d'entretien d'installation campanaire et contrôle protection foudre
- Devis travaux eau potable : secteur Les Prats Nord
- Devis travaux du fronton de la Mairie
- Questions et informations diverses

La séance est ouverte à 20h35

1 - Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal

Obligatoire depuis 2020 pour les communes de plus de 1.000 habitants.
Le règlement intérieur est validé par l'ensemble du Conseil Municipal.

2 - Renouvellement du contrat d'entretien d'installation campanaire et contrôle protection foudre

Contrat annuel « Foudre »

Nouveau prestataire : Société Brouillet et Fils de Noailles : 131,00 € HT

Installation Campanaire

Equipement électrique, cloches, horloge : 292,00 € HT

3 - Devis travaux eau potable : secteur Les Prats Nord

Alimentation en eau potable pour nouvelle construction, route de Bilhac, du carrefour de l'avenue de la Station sur 185 mètres.

Devis :

- SARL LOTY : 9.624,90 € HT
- HBC TP : 9.380,80 € HT
- CHANET TP : 8.945,50 € HT

Le devis de CHANET TP est validé par l'ensemble du Conseil Municipal.

4 - Devis travaux du fronton de la Mairie

En attente du devis complémentaire par la Société LAFAGE.

Benoit NAYA : si réfection : 5.012 € HT

si rénovation : 8.213 € HT

GRATIAS TOCABEN : si réfection : 4.734 € HT

si rénovation : 9.091 € HT

Afin de bénéficier de la subvention DETR, le dossier doit être présenté à la Sous-préfecture avant le 15 janvier.

5 – Questions et informations diverses

a) Nouvelle école

Après contact avec le SDAIL, il est nécessaire d'effectuer une étude de sol et un relevé topographique.

Ont été consultés :

Géométrie - Devis :

- GEA de Saint-Céré : 650 € HT
- SOTEC PLANS de Bétaille : 590 € HT

Etude de sol - Devis :

- COMPETENCE GEOTECHNIQUE SOL de Brive : 1.423 € HT
- GEOCCITANE de Rocamadour : 1.250 € HT

Tous s'engagent à réaliser les travaux au plus tard fin janvier 2021.

L'ensemble du Conseil Municipal a validé les devis de SOTEC PLANS pour le relevé topographique et GEOCCITANE pour l'étude de Sol.

b) Remerciements pour les subventions données

c) Sécurité Routière

Diverses installations et travaux :

- Radar pédagogique, panneaux STOP et panneaux entrée/sortie de la commune.
- Prochaine étape : les coussins berlinois

d) Fermeture de la Mairie

La Mairie sera fermée les samedis 26 décembre 2020 et 02 janvier 2021.

e) Ouverture de l'église

L'église sera ouverte de 9h à 17h à partir du 14 décembre pour la visite de la crèche.

f) Agressions d'élus

Madame le Maire nous fait part d'agressions et actes de vandalisme subis par 2 maires du territoire.

Lors du Conseil communautaire du lundi 14 décembre 2020 une motion de soutien sera prise.

L'association des Maires du Lot se porte partie civile.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50